

Fiche de poste

MEDECIN DU TRAVAIL

1. Identification du poste

Fonction	MEDECIN DU TRAVAIL
Service	Service de santé au travail
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	MEDECIN DU TRAVAIL
Correspondance statutaire	

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, l'hôpital Alexandra Lepève est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend également le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, l'établissement propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie au sein de la maternité,
- un hébergement médico-social (EHPAD)
- un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- un Centre de Planification Familiale
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil de l'Hôpital Alexandra Lepève s'élève à 761 lits et places, dont 420 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 206 000 000 €.

L'établissement emploie, en 2023, 2060 professionnels non médicaux et 219 professionnels médicaux.

Présentation du service de santé au travail :

L'unité est constituée d'une équipe pluridisciplinaire : 2 médecins (1.4 ETP), 2 infirmières (2 ETP), et 1 secrétaire. Elle travaille en lien étroit avec la Psychologue du travail et ergonomiste de l'établissement.

3. Mission et activités

✚ Mission générale

- Réaliser le suivi de la santé des personnels afin de prévenir et de diagnostiquer les affections de santé (visite d'embauche, visites intermédiaires, visites de reprise après arrêt prolongé ou CLM)
- Assurer le suivi individuel renforcé pour les agents exposés à des risques professionnels particuliers (radiations ionisantes, produits CMR, habilitations ...)
- Participer à l'adaptation des postes de travail et au maintien en emploi, aide au reclassement des agents
- Participer aux instances et groupes de travail sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail au sein de l'établissement, en lien avec la Direction des ressources humaines

Missions ponctuelles ou spécifiques :

- Gérer les expositions infectieuses et les accidents d'exposition au sang
- Participation aux visites de services organisées dans le cadre de la F3SCT
- Rédaction du rapport annuel d'activité du service de santé au travail

4. Compétences requises

✚ Savoir-faire requis

- Proposer une adaptation des postes de travail aux contraintes des professionnels (charge physique et mentale)
- Analyser et évaluer la situation clinique et psychologique d'un agent ou d'une équipe
- Conseiller et orienter les choix d'un agent ou d'une équipe
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques
- Travailler en équipe
- Respect du secret médical
-

✚ Savoir être requis

- Disponibilité
- Rigueur et sens de l'organisation
- Discrétion
- Capacité d'écoute
- Diplomatie et aptitude à la négociation

5. Position dans la structure

✚ Liens hiérarchiques

- Autonomie d'exercice médicale

Liens fonctionnels

- Service de santé au travail
- Direction des ressources humaines, Responsable du maintien dans l'emploi
- Psychologue du travail, Ergonome

6. Contraintes de fonctionnement

Quotité de travail flexible (entre 50% et 100%)

Contrat à durée indéterminé

7. Nature et niveau de formation

Spécialisation en médecine du travail : DES ou CES

Inscription à l'ordre des médecins

Expérience dans le domaine hospitalier et connaissance de la fonction publique hospitalière